



PLAN RÉGIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PRACC

Mercredi 21 septembre 2022

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse :
servicepresse@iledefrance.fr

Sommaire

- 4+** Introduction
- 6+** Le constat : à tous les niveaux, le réchauffement climatique affecte le territoire francilien
- 8+** La Région a multiplié les actions pour concentrer ses stratégies sur la lutte contre le réchauffement climatique et la décarbonation
- 11+** Un plan d'actions concrètes et efficaces estimé à 1 milliard d'euros
- 13+** Axe 1 : Protéger les Franciliens, en particulier les plus fragiles
- 16+** Axe 2 : Protéger les écosystèmes
- 18+** Axe 3 : Protéger le tissu économique francilien et sécuriser nos souverainetés stratégiques
- 21** Annexes

INTRODUCTION

Depuis longtemps convaincue de l'urgence climatique qui nous oblige, Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, a fait de la lutte contre le réchauffement climatique une des priorités de l'action régionale depuis 2016. Elle poursuit sa mobilisation contre le dérèglement climatique par une stratégie structurante dans le temps long.

La Région participe de façon volontariste à la lutte contre le changement climatique, à travers :

- **Sa politique des transports**, qu'il s'agisse du développement des transports en commun ou de la décarbonation des véhicules professionnels et des particuliers.
- La mise en œuvre de sa **Stratégie Régionale Énergie-Climat** adoptée en 2018.
- Sa politique du **logement et de l'aménagement du territoire** visant à l'équipement équilibré des territoires et à la réduction des flux pendulaires.
- Son **Plan Vert** et la concrétisation des 192 propositions issues de la **première COP francilienne**.
- La **création du GREC**, le groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique en Île-de-France.
- Et le lancement de la révision du SDRIF, Schéma Directeur de la Région Île-de-France, pour le transformer en un **SDRIF-Ecologique**, intégrateur des enjeux environnementaux, climatiques et d'aménagement.

Malgré tous ces efforts, **les effets du changement climatique sont là**. Ils fragilisent les écosystèmes, éprouvent la santé humaine et menacent la robustesse des réseaux comme la continuité de nombreuses activités économiques.

Ses conséquences ne sont plus mesurables par les seuls experts mais observables par chacun de nous et douloureusement ressenties par les plus fragiles. Dans des séquences de plus en plus rapprochées, nous avons vécu tous ces désordres au cours des derniers mois. Les habitants des villes et villages inondés, les Franciliens les plus fragiles que la canicule éprouve sévèrement, mais aussi les agriculteurs et tous ceux dont l'activité est indissociable de la disponibilité en eau sont les premières victimes d'un réchauffement qu'il faut combattre sans répit et dont il faut se protéger.

Or, si la réussite de la lutte contre le réchauffement dépend de l'ampleur de la mobilisation internationale, l'adaptation à ses effets, elle, n'est pertinente qu'à l'échelle locale car elle nécessite d'en appréhender les particularités des manifestations territoriales. C'est la raison pour laquelle, il y a un an, la Région Île-de-France a lancé les travaux nécessaires à l'élaboration d'un **« Plan de Protection, de Résistance et d'Adaptation de la région Île-de-France face au changement climatique »** pour préparer le territoire francilien aux évolutions tendancielles du climat et le protéger des aléas climatiques extrêmes dont l'actualité estivale a malheureusement illustré la terrible réalité.

Les risques liés au changement climatique dépendent également de l'exposition et de la vulnérabilité des personnes, des installations et des écosystèmes, naturels et forestiers. **Une adaptation réussie doit donc être multifactorielle et solidaire.**

C'est l'ambition de ce Plan qui, en responsabilité, complète ainsi la stratégie régionale d'atténuation du réchauffement par une **stratégie de résistance à ses effets les plus sévères.**

3 AXES MAJEURS

Agissant sur **13 leviers et 60 actions concrètes**, le Plan Régional d'Adaptation au Changement Climatique (PRACC) embrasse la protection des impacts du réchauffement climatique : des Franciliens, des milieux naturels, des activités économiques et des sources de souveraineté de la région.

LE PLAN S'ARTICULE EN 3 AXES

- **Axe 1 « Protéger les Franciliens, en particulier les plus fragiles »**, pour anticiper la gestion de crise, préparer les systèmes de santé aux évolutions climatiques et augmenter la résilience des réseaux de transport.
- **Axe 2 « Protéger les écosystèmes »**, pour favoriser les capacités d'adaptation des espèces, développer les solutions d'adaptation fondées sur la nature, améliorer la gestion de l'eau et préserver les forêts et les arbres.
- **Axe 3 « Protéger le tissu économique francilien »**, en encourageant un développement économique et la pérennité de la production agricole garante de notre souveraineté alimentaire en tenant compte de l'adaptation au changement climatique.



© Antoine Aybes PWP

LE CONSTAT : À TOUS LES NIVEAUX, LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE AFFECTE LE TERRITOIRE FRANCILIEN

La Région participe de façon volontariste à la lutte contre le changement climatique depuis 6 ans, à travers :

- Des écosystèmes bouleversés qui éprouvent la santé humaine,
- La pérennité des villes et de nos réseaux de transport et de communication qui est menacée,
- Les activités économiques et agricoles ébranlées.

L'incidence du changement climatique est partout, y compris en Île-de-France.

Le constat des études menées par la Région Île-de-France est clair : l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique doit passer par une approche locale, pour en appréhender efficacement les manifestations territoriales spécifiques.

Les travaux qui ont été menés par le Groupe régional d'expertise sur le changement climatique (GREC) nous éclairent sur les conséquences physiques attendues sur notre territoire. Ils entérinent définitivement quelque chose que nous savions déjà mais que désormais nul ne pourra contester : le changement climatique a déjà profondément touché notre territoire. **Le GREC a montré que :**

LE RÉCHAUFFEMENT EST LÀ ET VA SE POURSUIVRE

La température moyenne a augmenté d'environ 2°C depuis 1950. Dans le futur, le réchauffement pourrait atteindre 1°C supplémentaire par rapport à aujourd'hui.

DES TEMPÉRATURES PLUS ÉLEVÉES DU FAIT DE LA FORTE URBANISATION DE LA ZONE DENSE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Elles peuvent être 10°C supérieures à celles des zones rurales.

LES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES RISQUENT DE S'AGGRAVER

Les vagues de chaleur – et donc les risques de sécheresses associés – vont devenir de plus en plus nombreuses alors que les vagues de froid continuent à diminuer (-30 % depuis 1950). Les précipitations extrêmes sont toujours plus fréquentes (+20 % depuis 1950 ; +20 % d'ici 2100), ce qui augmente nécessairement les risques de crues et d'inondations.

L'ÎLE-DE-FRANCE ET LES FRANCILIENS NE SONT PAS TOUCHÉS ÉQUITABLEMENT

Les conséquences du réchauffement climatique dépendent de la localisation, des conditions sociales et économiques, de l'âge, de l'état de santé, etc. Les ménages les plus modestes restent les plus exposés.

Le constat étant posé, il était indispensable de produire une étude approfondie des vulnérabilités de l'Île-de-France que ce soit pour les Franciliens, pour nos entreprises, pour nos réseaux, pour la faune et la flore, afin de produire, par la suite, des solutions innovantes, percutantes et adaptées aux spécificités de chaque territoire. Missionné, l'Institut Paris Region a réalisé ce panorama complet de nos principales vulnérabilités.

LES PREMIÈRES VICTIMES

Elles sont bien entendu, d'abord et avant tout, les Franciliens qui sont particulièrement exposés aux canicules et aux températures élevées en raison de la densité des constructions, en particulier dans la zone dense. Lors de la canicule de 2003, Paris et la petite Couronne avaient connu une surmortalité de plus de 200 % par rapport à la moyenne française. La rénovation énergétique des bâtiments, la mise en place de systèmes de refroidissement innovants sont donc absolument centraux pour notre région. Ces vagues de chaleur favorisent la montée d'un autre risque, celui des maladies infectieuses et des allergies qui sont en constante augmentation. Enfin, le changement climatique accentue l'intensité des phénomènes naturels en créant de lourds dommages pour des milliers de Franciliens : illustré en Île-de-France ces dernières années par les inondations records,

favorisées par l'artificialisation des sols. Les tragiques événements de cet été nous rappellent également la fragilité de nos forêts, bien que l'Île-de-France soit naturellement moins exposée aux risques de feux que le Sud de la France.

LA BIODIVERSITÉ N'EST PAS ÉPARGNÉE : DES MILIEUX NATURELS EXPOSÉS, C'EST UN TERRITOIRE FRAGILISÉ

Un certain nombre de nos forêts, particulièrement fragiles du fait de la faible diversité des essences, dépérissent à la suite des vagues de sécheresse successives et des maladies et parasites qui les suivent.

Les milieux aquatiques et humides, qui jouent un formidable rôle de réserves naturelles, de régulateur des crues et de stockage d'eau, sont profondément bouleversés par la hausse des températures et facilitent ainsi l'apparition de crues et d'inondations dévastatrices. En plus de l'assèchement des sols, les ressources en eau vont se raréfier d'ici 2100 (-12 % de précipitations, -30 % de recharges des nappes phréatiques) alors que la demande en eau ne va cesser d'augmenter avec les sécheresses (besoins humains, agriculture...).

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE VA PROFONDÉMENT MODIFIER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DES SERVICES PUBLICS

Et cela sans exception car les premiers touchés, ce sont avant tout les travailleurs : l'augmentation des températures va affecter leur santé, leur mode de travail et leur productivité. On estime que la productivité chute de 50 % quand la température augmente de 8 °C. Des secteurs spécifiques, comme celui de la construction, seront violemment touchés par ces changements quand d'autres, comme le tourisme, le seront de façon plus marginale. Surtout, tous nos réseaux seront durablement fragilisés : de distribution d'énergie avec des centrales nucléaires directement affectées par la baisse des cours d'eau, de transports puisque les voies ferroviaires sont très sensibles aux vagues de chaleur et aux crues, de distribution d'eau potable et d'assainissement extrêmement vulnérables aux pluies d'orages.

L'AGRICULTURE, UN SECTEUR VULNÉRABLE

Bien entendu, l'agriculture est peut-être l'un des secteurs les plus vulnérables et les plus profondément touchés par le changement climatique. Comptant pour la moitié de l'occupation des sols de notre région, elle est au cœur de toutes nos attentions. Les rendements des récoltes ou la production des élevages sont toujours plus incertains, quand ils ne sont tout simplement pas en chute, du fait des sécheresses intenses ou de phénomènes climatiques destructeurs et imprévus, comme cela fut le cas en 2022 avec des jours chauds arrivant tôt dans l'année suivis de gels tardifs. Les futures pénuries d'eau associées à un besoin croissant d'irrigation, le risque de voir ces phénomènes climatiques inattendus se répéter, inquiètent légitimement nos agriculteurs.



LA RÉGION A MULTIPLIÉ LES ACTIONS POUR CONCENTRER SES STRATÉGIES SUR LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LA DÉCARBONATION

La lutte contre le réchauffement climatique est un combat global : tous les pays, toutes les nations doivent y prendre leur part. Or, si la réussite de la lutte contre le réchauffement dépend de l'ampleur collective de la mobilisation internationale, l'adaptation à ses effets, en revanche, n'est pertinente qu'à l'échelle locale pour en appréhender efficacement les manifestations territoriales spécifiques.

Face à ces risques toujours plus présents, **la Région Île-de-France n'a pas attendu pour agir**. Depuis 2016, la Région a fait de la protection de l'environnement une priorité. **Toutes les politiques de la Région sont engagées dans ce combat, sans exception.**

PREMIÈRE CONCERNÉE : LA POLITIQUE DES TRANSPORTS

Parce qu'ils représentent 31 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire francilien, parce qu'ils sont le second émetteur de particules fines, Valérie Pécresse a lancé une véritable révolution des transports pour plus de modernité et d'efficacité, pour des transports plus propres et plus écologiques. Ce sont plus de 24 milliards d'euros sur 10 ans qui y sont consacrés.

DES TRANSPORTS PLUS PROPRES

La Région a investi massivement pour rendre les transports en commun plus propres alors qu'en 2015 les bus roulaient encore au diesel. Près de 1 100 rames seront neuves ou renouvelées d'ici 2029 pour que les trains consomment 20 % d'énergie en moins. Alors que plus de 2 000 bus propres ont été mis en service depuis 2016, 500 bus propres (électrique ou GNV) seront mis en circulation d'ici 2026 pour que tous les bus circulant dans les zones denses soient parfaitement respectueux de l'environnement d'ici 2025.

DES TRANSPORTS PLUS ÉCOLOGIQUES

La « Révolution des transports », ce sont aussi des transports écologiques. Le transport le plus écologique restant le vélo, la Région a financé plus de 1 000 kilomètres de pistes cyclables depuis 2016, a consacré plus de 300 M€ au déploiement du RER-Vélo et a déployé plus de 20 000 Véligos (service de location de vélos électriques).

La Région a facilité la décarbonation des véhicules des Franciliens en permettant l'achat de plus de 15 000 véhicules propres depuis 2017 par des TPE, PME, et des artisans. Cette aide de 6 000 € pour remplacer leur ancien véhicule a été récemment ouverte aux habitants de la grande couronne travaillant dans la zone à faible émission (ZFE). La Région subventionne enfin la transformation électrique de véhicules thermiques par la technique duetrofit. Pour tout cela, le maillage du territoire en bornes de recharges est essentiel et la Région y prend toute sa part : elle le finance à hauteur de 50 % avec son Plan électromobilité.

UN PLAN « ANTI-BOUCHON »

La Région Île-de-France souhaite également désengorger l'ensemble des réseaux de transport. Plus de 250 M€ ont été investis dans un plan « anti-bouchon » pour fluidifier la circulation, des dispositifs innovants qui permettent de lisser les heures de pointe dans les transports en commun ont été déployés sur tout le territoire.

VERS UNE RÉGION ZÉRO CARBONE

La production d'énergies renouvelables présente un double enjeu pour l'Île-de-France : la protection de l'indépendance du territoire et de son action en faveur du climat. La Stratégie régionale énergie-climat a pour objectif de diminuer de moitié la dépendance de l'Île-de-France aux énergies fossiles dès 2030 et de tendre vers une région zéro carbone en 2050 grâce à une réduction de 40 % de la consommation énergétique, et en multipliant par 4 notre production d'énergies renouvelables (EnR).

Depuis 2016, 50 centrales solaires (puissance cumulée de 44 MW), **6 projets hydrogène** et près de **50 unités de méthanisation** ont été financées par la Région (à l'instar de celle de Thoiry).

Au-delà de l'essor de la production d'EnR que promeut la Région depuis 6 ans, **l'Île-de-France ne pourra atteindre son objectif zéro carbone qu'en promouvant la sobriété et la baisse de la consommation d'énergie.**

- À l'heure où les prix de l'énergie explosent, la **Région aide les ménages à remplacer leurs vieilles chaudières** qui fonctionnaient au fuel, au bois ou au charbon par un équipement à la fois plus économique et plus écologique, et ce à hauteur de 2 000 €.
- La Région veille à rendre tout son patrimoine beaucoup plus sobre : dans tous ses chantiers, la Région Île-de-France porte une attention particulière à la **valorisation des déchets et à leur recyclage en circuit court**. Par ailleurs, elle ambitionne d'installer 100 centrales photovoltaïques d'ici 2024 sur les lycées et un projet est en cours de réflexion pour les îles de loisirs régionales. La Région a déjà recours à un mix énergétique constitué à 50 % d'énergies renouvelables.
- L'écologie des solutions, c'est protéger l'environnement sans faire payer les ménages les plus modestes. La Région Île-de-France se tient d'abord aux côtés de ces ménages : en 2021, grâce au soutien de la Région, **plus de 6 800 logements sociaux et 1 700 logements étudiants ont été construits offrant la meilleure isolation thermique possible**. La Région a aussi permis la rénovation de près de 9 000 passoires thermiques dans le parc social francilien, 13 ensembles immobiliers et plus de 1 000 logements du parc privé d'Île-de-France.
- L'Île-de-France a lancé une grande stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire. Forte de 45 actions, elle vise à **réduire la dépendance aux matières premières importées et à favoriser les circuits courts**, moins consommateurs d'énergie.



La Région a multiplié les actions pour concentrer ses stratégies contre le réchauffement climatique

LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plus généralement, l'ambition qui guide aujourd'hui l'action régionale est portée constamment dans les politiques d'aménagement du territoire pour préserver les zones rurales et naturelles et maîtriser la croissance urbaine. Le futur SDRIF-E intégrera parfaitement cette ambition en rendant l'Île-de-France de demain ZAN (zéro artificialisation nette), ZEN (zéro émission nette) et circulaire. Il sera l'occasion de porter une concertation globale sur le futur de la région à l'horizon 2040, l'évolution de notre habitat, la sobriété foncière, etc. Plus qu'une ambition, la Région Île-de-France concrétise déjà ces objectifs dans de nombreux dispositifs. Et les résultats sont là : plus de 100 friches ont été réaménagées grâce au dispositif « Reconquérir les friches franciliennes », 67 quartiers innovants et écologiques depuis 2017, 101 projets de sauvegarde des commerces de proximité financés dans le cadre du « Pacte rural », la création en cours d'un cinquième parc naturel régional (PNR), le parc de la Brie et des Deux-Morin.

AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PROTECTION DES RESSOURCES

La Région Île-de-France a lancé une ambitieuse **Stratégie régionale pour la biodiversité** ainsi qu'une **Stratégie régionale pour la forêt et la filière bois** afin de protéger la biodiversité, sensibiliser les acteurs à la nécessité d'une gestion durable des forêts, développer l'usage du bois dans la construction et retrouver une capacité de transformation des bois sur notre territoire. Les résultats sont là avec près de **300 000 arbres replantés et 556 hectares d'espaces verts boisés** créés grâce au **Plan Vert**.

Mais le réchauffement climatique et ses conséquences observables avec une fréquence et une intensité croissante nous engage à une réflexion et une adaptation plus endurante pour en appréhender efficacement les manifestations territoriales. Une adaptation réussie doit donc être multifactorielle et solidaire.

C'est l'ambition de ce Plan qui, en responsabilité, complète ainsi la stratégie régionale d'atténuation du réchauffement par une stratégie de résistance à ses effets en s'appuyant sur une large concertation.





© Hugues-Marie Duclos

UN PLAN D' ACTIONS CONCRÈTES ET EFFICACES ESTIMÉ À 1 MILLIARD D'EUROS

Les bouleversements que le changement climatique entraîne en Île-de-France sont donc d'ores et déjà perceptibles : succession de vagues de chaleur, régression des vagues de froid et de gel ou encore accroissement des pluies intenses. Ils fragilisent les écosystèmes, éprouvent la santé humaine et menacent la robustesse des réseaux comme la continuité de nombreuses activités économiques. La Région, à travers un engagement fort en faveur des Franciliens s'engage pour limiter les facteurs de vulnérabilité des populations grâce à l'adaptation au changement climatique.



Un plan d'actions concrètes et efficaces estimé à 1 milliard d'euros



Région Île-de-France

Le plan d'adaptation au changement climatique de la Région Île-de-France **prévoit 60 actions concrètes sur plusieurs axes.** Au cœur de ces actions, on retrouve la volonté de la Région Île-de-France d'intégrer à ses solutions tous les acteurs et secteurs concernés par le changement climatique, allant de la santé et du bien-être des Franciliens, à la protection des écosystèmes et au renforcement de la résilience des infrastructures et des tissus économiques.

PARMI LES MESURES PHARES DU PLAN RÉGIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE...

- La **création d'Île-de-France Nature**,
- Le **financement de récupérateurs d'eau** pour les particuliers,
- La **lutte contre les allergies** aux pollens,
- La **protection**, le **maintien** et la **restauration de 700 hectares** de zones humides et zones d'expansion de crues en milieu urbain ou zone agricole d'ici 2030,
- La **mise en œuvre d'un plan rafraîchissement** dans les transports en commun.



AXE 1 : PROTÉGER LES FRANCILIENS, EN PARTICULIER LES PLUS FRAGILES

1. ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DE GESTION DE CRISE ET LA RÉSILIENCE

Pour faire face aux canicules, vagues de chaleur, sécheresses et inondations, la Région doit anticiper au maximum les risques pour la population et préparer des réponses efficaces et rapides à mettre en œuvre.

CRÉER UN MAILLAGE D' « ABRIS CLIMATIQUES » À MOINS DE 10 MINUTES À PIED POUR LES FRANCILIENS EN CAS DE CANICULE

La Région financera l'installation de **1 000 fontaines**, mais aussi de brumisateurs, de pédiluves et autres équipements permettant de rafraîchir l'espace en veillant à ne pas surexploiter cette ressource tout en y garantissant un accès à tous.



Axe 1 : Protéger les Franciliens, en particulier les plus fragiles

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS QUI AGISSENT AUPRÈS DES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

La Région, en coordination avec les acteurs locaux et les autres soutiens publics, accompagnera les associations qui agissent auprès des personnes les plus fragiles, notamment en cas de canicules et vagues de chaleur (information et prévention, mobilisation de bénévoles en cas d'urgence, actions de communication, etc.).

INSCRIRE DANS LES ORIENTATIONS DU SDRIF-E LA NÉCESSITÉ DE VÉGÉTALISER DAVANTAGE LES MILIEUX URBAINS ET FAIRE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE UN PILIER DU SDRIF-E

Il sera également proposé des recommandations dans les conditions d'aménagement pour développer la plantation d'arbres et la végétalisation des projets franciliens. Le SDRIF, traitant de thématiques telles que l'artificialisation, l'offre de déplacement ou encore la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, ne peut faire l'impasse sur l'adaptation au changement climatique, éminemment transversale et d'actualité. Dans le cadre de la révision du SDRIF, un atelier de travail sera organisé sur la prise en compte du changement climatique dans les projets d'urbanisme, afin de partager les expériences des territoires.

DES PROJETS CITOYENS ÉCO-RESPONSABLES EN ÎLE-DE-FRANCE

Lancé en 2020, le Budget participatif écologique et solidaire de la Région est une démarche citoyenne qui offre la possibilité à tous les Franciliens de devenir acteurs de l'environnement en Île-de-France.

PARMI LES PLUS DE 1 600 PROJETS DÉJÀ SOUTENUS :

- L'association **les Compagnons Bâtisseurs** pour l'installation d'appareils de mesure à Sarcelles et à Garges-lès-Gonesse (95) qui aident les habitants à vérifier la qualité de l'air intérieur de leur logement.
- L'association **L'établi de Papy** pour l'achat d'une camionnette outillée pour des ateliers de bricolage créatif et éco-responsable auprès de tous (centres sociaux, écoles, EHPAD, CHU...).
- L'association **Le Nez au Vent** qui permet à des familles avec jeunes enfants, des personnes âgées ou handicapées de se déplacer au quotidien grâce à la location solidaire d'un vélo-cargo ou d'un tricycle adulte.
- L'association **Fruits Défendus** pour la plantation d'une forêt d'arbres fruitiers (arbres fruitiers divers, pommiers, poiriers, nashis, figuiers..., de petits fruits, groseilliers, amélanchiers, framboisiers...) à Montreuil (93).
- La **Serre Urbaine collective** de Montévrain (77), lui permettant de produire sa propre énergie renouvelable pour doubler sa production de plants en 2022.

2. ADAPTER L'AMÉNAGEMENT ET LE BÂTI AUX NOUVELLES CONDITIONS CLIMATIQUES

La construction et la réhabilitation des villes et des quartiers franciliens doit intégrer, dans leur conception, les impacts du changement climatique (canicule, sécheresse, inondation). Les conséquences de ces dérèglements sur la qualité de vie et la santé des populations sont d'autant plus à craindre dans le contexte urbain dense de l'Île-de-France.

CRÉER UNE AIDE POUR INCITER L'INSTALLATION D'UNE CITERNE D'EAU CHEZ LES PARTICULIERS

Le changement climatique nous oblige à repenser la gestion de l'eau de pluie au plus près de là où elle tombe afin de limiter les inondations et anticiper les phases de sécheresse. C'est un enjeu d'aménagement et d'urbanisme, mais c'est aussi un objectif auquel chacun peut contribuer à l'échelle individuelle. C'est pourquoi la Région soutiendra les particuliers qui souhaitent installer des récupérateurs d'eau pour un usage sanitaire ou l'arrosage des jardins.

ACCOMPAGNER 50 000 RÉNOVATIONS POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES PASSOIRES THERMIQUES (CLASSÉES F ET G) DU PARC DU LOGEMENT SOCIAL

En 2020, la Région s'est engagée dans la rénovation des passoires thermiques du parc social. L'objectif est de contribuer à la transformation des logements les plus énergivores pour les adapter aux défis du changement climatique, lutter contre la précarité énergétique et améliorer le confort d'usage, en été comme en hiver. Le dispositif est élargi à compter de 2022 aux logements classés E, par une modification du règlement d'intervention, et intègre une prime pour l'utilisation de matériaux biosourcés.

DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE FROID ALIMENTÉS PAR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION, NOTAMMENT PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA GÉOTHERMIE DE SURFACE

Afin de répondre à l'augmentation des besoins en froid en période de chaleur, la Région continuera d'accompagner les schémas directeurs de réseaux de froid et les créations ou extensions de réseaux de froid alimentés par des énergies renouvelables et de récupération. Deux extensions de réseau de froid ont d'ores et déjà été financées à Boulogne-Billancourt et Levallois-Perret (92).

LA DÉSIMPÉRMABILISATION DE 5 000 HECTARES D'ICI 2030

Dans le cadre du projet européen REGREEN, l'Agence régionale de la biodiversité (CARB) a identifié un grand nombre d'espaces pouvant être désimperméabilisés et renaturés, permettant ainsi la reconquête de la biodiversité (reconstruction de trames et de réservoirs, etc.), l'adaptation au changement climatique (lutte contre les îlots de chaleur, les inondations, le ruissellement, etc.) et l'amélioration de la santé et du cadre de vie des Franciliens. La Région Île-de-France se fixe pour objectif de désimperméabiliser 5 000 hectares à horizon 2030, multipliant par 10 les objectifs du mandat précédent.

SOUTENIR L'INTÉGRATION DU VÉGÉTAL DANS LE BÂTI À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT DE TOITURES ET FAÇADES VÉGÉTALISÉES

Pour accélérer le déploiement de toitures végétalisées qualitatives sur bâti existant, la Région participera à leur financement à travers le dispositif « Soutenir 100 projets d'îlots de fraîcheur dans les territoires franciliens ».

ACCOMPAGNER DES PROJETS INNOVANTS POUR LA CONSTRUCTION DURABLE ET BIOCLIMATIQUE EN MOBILISANT LES REPRÉSENTANTS DES FILIÈRES BIOSOURCÉES

L'action vise à soutenir et créer des synergies entre ces organismes afin de développer et structurer une filière francilienne de construction biosourcée en pointe sur les enjeux d'adaptation au dérèglement climatique.

FAVORISER L'UTILISATION DE MATÉRIAUX GÉOSOURCÉS COMME LA TERRE CRUE ET LA PIERRE SÈCHE DANS LES BÂTIMENTS POUR FAVORISER LE CONFORT D'ÉTÉ

Sans le cadre de la Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire, la Région souhaite lancer un appel à projets « Ecocirc BTP » qui comprend deux volets. Un premier volet, intitulé « Bâtiments circulaires » doit permettre de faire émerger et soutenir les initiatives innovantes qui utilisent notamment des matériaux géosourcés. Le second volet « Filières franciliennes de réemploi et de recyclage dans le BTP » prévoit de soutenir les expérimentations qui développent les matériaux géosourcés produits localement afin de contribuer au développement de cette filière spécifique.

PROTÉGER ET REQUALIFIER 1 000 HECTARES DE FRICHES URBAINES D'ICI 2025 ET LE DOUBLE À L'HORIZON 2030

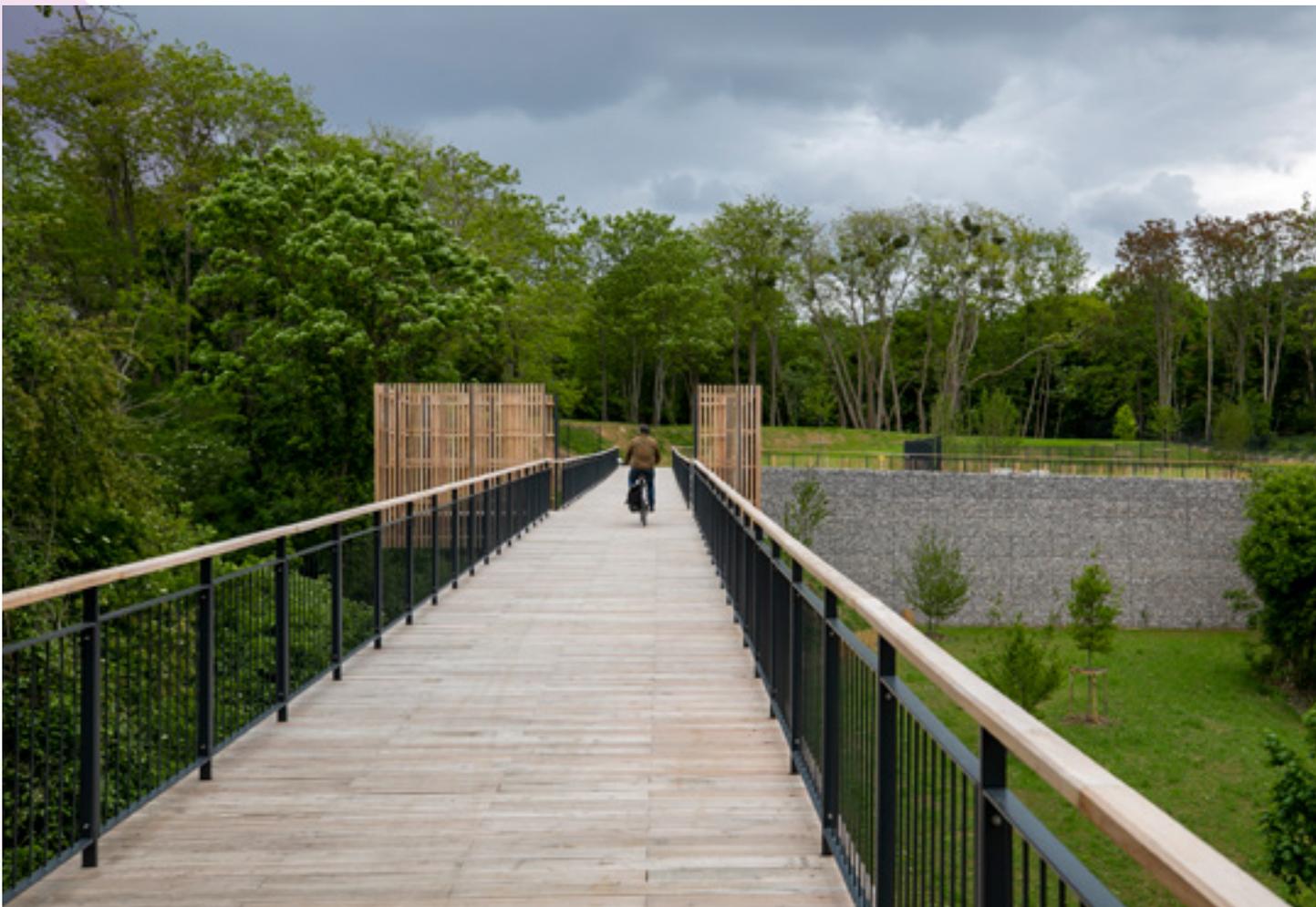
La requalification, la désimperméabilisation ou la transformation des friches urbaines artificialisées, dès lors qu'elles participent à recréer sur tout ou partie de la parcelle des espaces de nature en ville, participent aux actions de rafraîchissement de l'espace urbain. Le Plan régional pour « Reconquérir les friches franciliennes » vise à faire émerger et aboutir des projets de reconquête de friches urbaines.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE TOITS BLANCS DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT FINANCÉES PAR LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX

La Région rendra éligible la réalisation de toits blancs (technique permettant naturellement de refléter les rayons du soleil et renvoyer la chaleur), dans les opérations d'aménagement financées par les dispositifs régionaux (contrats d'aménagement régional, contrats ruraux, Quartiers innovants et écologiques, etc.).

INTÉGRER PLEINEMENT LA CONCEPTION BIOCLIMATIQUE DANS L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME DE LA VILLE DE DEMAIN

Consciente de l'importance de la conception bioclimatique, (adapter les bâtiments aux spécificités géographiques et climatiques) la Région mettra l'accent sur « la Ville bioclimatique » lors de la prochaine Biennale d'architecture et de paysage (BAP). La Région s'associera à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Île-de-France pour accompagner, via une assistance à maîtrise d'ouvrage, 20 collectivités pour les aider à identifier des plans d'actions variés pour rafraîchir leurs villes.



AXE 2 : PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES

1. PRÉSERVER LES FORÊTS ET LES ARBRES

Les espaces forestiers sont durement touchés par le réchauffement climatique et subissent les conséquences de ce phénomène.

ACCOMPAGNER LA PLANTATION ET LE MAINTIEN DE 2 MILLIONS D'ARBRES EN MILIEU URBAIN À L'HORIZON 2030, GRÂCE AUX DISPOSITIFS RÉGIONAUX

La Région, à travers ses dispositifs, accompagnera la plantation de 2 millions d'arbres particulièrement en milieu urbain jusqu'en 2030, permettant d'allier restauration de la biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur et amélioration du cadre de vie. Concernant la plantation d'arbres, les espèces locales ainsi que la diversification des alignements doivent être privilégiées en travaillant très en amont sur les projets d'aménagement. Estimant aujourd'hui qu'il y a 120 millions d'arbres sur le territoire, cette mesure permettra de passer de 10 à 12 arbres par Francilien.

CRÉER UN FONDS FRANCILIEN D'1 MILLION D'EUROS POUR SOUTENIR L'ADAPTATION DES FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec l'Agence des espaces verts (AEV), la Région est d'ores et déjà engagée aux côtés de l'Office national des forêts (ONF) pour accompagner l'adaptation des forêts au changement climatique. Elle souhaite intensifier son action avec la création d'un fonds participatif qui viserait à financer ces travaux et permettra d'avoir un effet levier majeur pour encourager les projets des forestiers.

2. FAVORISER LES CAPACITÉS D'ADAPTATION DES MILIEUX ET DES ESPÈCES

La biodiversité constitue un enjeu essentiel pour les territoires, qui dépendent du bon état des écosystèmes et des milieux. Elle est un socle indispensable et vital pour la société ainsi que pour les activités humaines qui en retirent de nombreux services écosystémiques. La préservation et la restauration de la biodiversité, dans un contexte de changement climatique, sont donc des enjeux de premier rang, dont la Région s'est d'ores et déjà saisie avec la création de l'Agence régionale pour la biodiversité, notamment.

RÉSORBER 35 POINTS NOIRS PRIORITAIRES DE LA TRAME VERTE IDENTIFIÉS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, CROISANT PRESSION ET INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE FORT

La Région Île-de-France a lancé en mai 2022 un appel à manifestation d'intérêt « Restauration de corridors écologiques terrestres » afin d'identifier des projets, accompagner leur mise en œuvre et mobiliser les acteurs du territoire dans des secteurs prioritaires de la trame verte, à la croisée entre des enjeux écologiques importants et des pressions fortes.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS MESURES EXCEPTIONNELLES DE REPEUPLEMENT ET DE RESTAURATION DES HABITATS

En cas de préjudices majeurs aux écosystèmes du fait d'accidents ou de catastrophes naturelles, la Région accompagnera les collectivités pour favoriser la reconstitution des populations terrestres et aquatiques patrimoniales ayant subi de forts impacts.

ÉLABORER ET DIFFUSER UN GUIDE PRÉSENTANT LES ESSENCES VÉGÉTALES LOCALES ET ADAPTÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Au regard de l'évolution rapide du climat, certains végétaux indigènes pourraient être inadaptés au climat francilien prochainement. Il est désormais nécessaire de rechercher des variétés géographiques ou des phénotypes d'espèces indigènes plus résistants au changement climatique et à la sécheresse, sans avoir besoin de se tourner vers les espèces exotiques. Pour la Région Île-de-France, l'objectif est donc d'éditer un guide présentant les arbres franciliens adaptés au changement climatique, à destination des maîtres d'ouvrage.



© Jean Larivé/MYOP

AXE 3 : PROTÉGER LE TISSU ÉCONOMIQUE FRANCILIEN ET SÉCURISER NOS SOUVERAINETÉS STRATÉGIQUES

1. ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TENANT COMPTE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique risque fort d'engendrer des perturbations sur les activités économiques. Ses impacts s'exprimeront à la fois sur la santé des travailleurs (stress et inconfort liés aux canicules), sur les modes et pratiques associés aux métiers (travail de nuit par exemple) et sur le cadre dans lequel s'opèrent ces activités. Anticiper les conséquences du changement climatique est donc fondamental pour la résilience des entreprises, quel que soit leur secteur.

ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DE DIAGNOSTICS DE VULNÉRABILITÉ PAR LES ENTREPRISES FRANCILIENNES

La Région déploiera, avec ses partenaires régionaux, une offre

d'accompagnement complète et modulaire à la transition écologique qui permettra aux dirigeants d'entreprises (PME et ETI) et de l'économie sociale et solidaire d'adresser tous les enjeux de la transition écologique avec une vision 360°, du diagnostic au développement : réduction de l'empreinte en gaz à effet de serre (GES), sobriété (énergétique, matière, numérique), stratégie d'adaptation au changement climatique, économie circulaire, éco-conception, économie de la fonctionnalité, anticipation des changements réglementaires, etc. La Région, en coordination avec l'Ademe, propose par ailleurs de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner 100 entreprises franciliennes sur les principaux défis de l'adaptation au changement climatique.

ACCÉLÉRER L'ÉMERGENCE DE PROJETS D'INNOVATION

Dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de la résilience.

SOUTENIR LA MISE EN PLACE DES PLANS D'ÉVACUATION DES MUSÉES TERRITORIAUX EN COMPLÉMENT DE L'ADAPTATION DES RÉSERVES

La Région appellera les collectivités et porteurs de projet à répondre au dispositif pour financer les travaux de construction, restauration des réserves du patrimoine labellisé d'intérêt régional, de maisons d'artistes et de musées pour améliorer leur résistance face aux aléas climatiques. L'objectif à terme est de systématiser la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la rénovation et la construction de bâtiments culturels, et d'encourager les diagnostics de vulnérabilité.

ACCOMPAGNER LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS EXTÉRIEURS (FESTIVALS, ARTS DE LA RUE) DANS LA PRISE EN COMPTE DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Premiers impactés dans ses manifestations, il est nécessaire d'organiser des rencontres avec les acteurs du secteur pour évoquer la saisonnalité des festivals, l'adaptation aux vagues de chaleur et canicules et aux risques d'événements climatiques extrêmes.

LANCER UNE ÉTUDE D'IDENTIFICATION DES FILIÈRES SENSIBLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec l'Institut Paris Region, la Région Île-de-France lancera une étude pour identifier les filières et activités économiques sensibles au changement climatique (construction, collecte des déchets, tourisme, agriculture, sylviculture, énergie, eau et assainissement, secteur financier, etc.) afin de prioriser les actions de la feuille de route et d'identifier les actions les plus percutantes.

L'accélération palpable de ces changements exige plus que jamais que la lutte contre le réchauffement climatique reste la priorité absolue des politiques publiques.

Mais la responsabilité de la Région lui commande également d'anticiper et de se prémunir de ses conséquences les plus dommageables au bien-être des Franciliens et aux équilibres de notre territoire.

Car pour globale qu'en soit l'origine, les effets du changement climatique appellent des réponses locales pour organiser la protection des habitants, des écosystèmes et de la vie économique en fonction de la vulnérabilité de chaque territoire.

2. ADAPTER L'AGRICULTURE FRANCILIENNE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Parce que la production alimentaire est directement tributaire des rythmes saisonniers et météorologiques, les perturbations engendrées par le changement climatique sur les activités agricoles sont multiples. L'agriculture francilienne (ainsi que son économie, les écosystèmes dans lesquels elle s'inscrit, ses producteurs et ses consommateurs) est de plus en plus sujette à des crises climatiques d'une ampleur inouïe, avec des conséquences importantes sur les rendements, les systèmes de production et la viabilité des exploitations. Ces phénomènes climatiques notables sont, selon tous les scénarios des experts, amenés à s'accroître dans le futur. Réduire la vulnérabilité du système alimentaire et agricole francilien et donc préserver notre souveraineté alimentaire passe par une stratégie d'action complète.

SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES EN FAVEUR DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, EN PARTICULIER POUR LA DIVERSIFICATION DES CULTURES ET LA MISE EN PLACE D'INFRASTRUCTURES

Grâce à une enveloppe revalorisée, la Région poursuivra le dispositif Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) de soutien aux investissements agricoles sur les exploitations, avec un accent particulier, pour la future programmation (2023-2027), sur les investissements répondant aux objectifs d'adaptation et de résilience (diversification des cultures, optimisation de la ressource en eau, mise en place d'infrastructures écologiques, etc.).

CRÉER LES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES AU STOCKAGE DE L'EAU

Pour lisser les séquences d'excès de précipitations et de sécheresse tout au long de l'année, en particulier en zone de maraîchage.

SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS LE DOMAINE DE L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, GRÂCE EN PARTICULIER AUX NOUVELLES TECHNIQUES DE SÉLECTION VARIÉTALE

Pour la Région, l'objectif est de poursuivre le soutien aux actions d'expérimentations de terrain et de recherche & développement issues du monde agricole, dans le cadre du renouvellement de ses conventions avec ses partenaires. La Région soutiendra également le déploiement d'un programme de recherche ambitieux sur les enjeux régionaux de transition agricole, en lien avec les nouveaux défis qui traversent ce secteur, dont l'adaptation au changement climatique.

DÉPLOYER UNE NOUVELLE MESURE AGROENVIRONNEMENTALE DE TRANSITION CLIMATIQUE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES EXPLOITATIONS

L'objectif est de mettre en œuvre un nouveau dispositif d'accompagnement des parcours de transition agroécologique des exploitations via une approche personnalisée et un soutien financier fixe, basé sur l'atteinte d'objectifs chiffrés.

METTRE EN PLACE DES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX RÉPONDANT AUX OBJECTIFS DE PROTECTION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

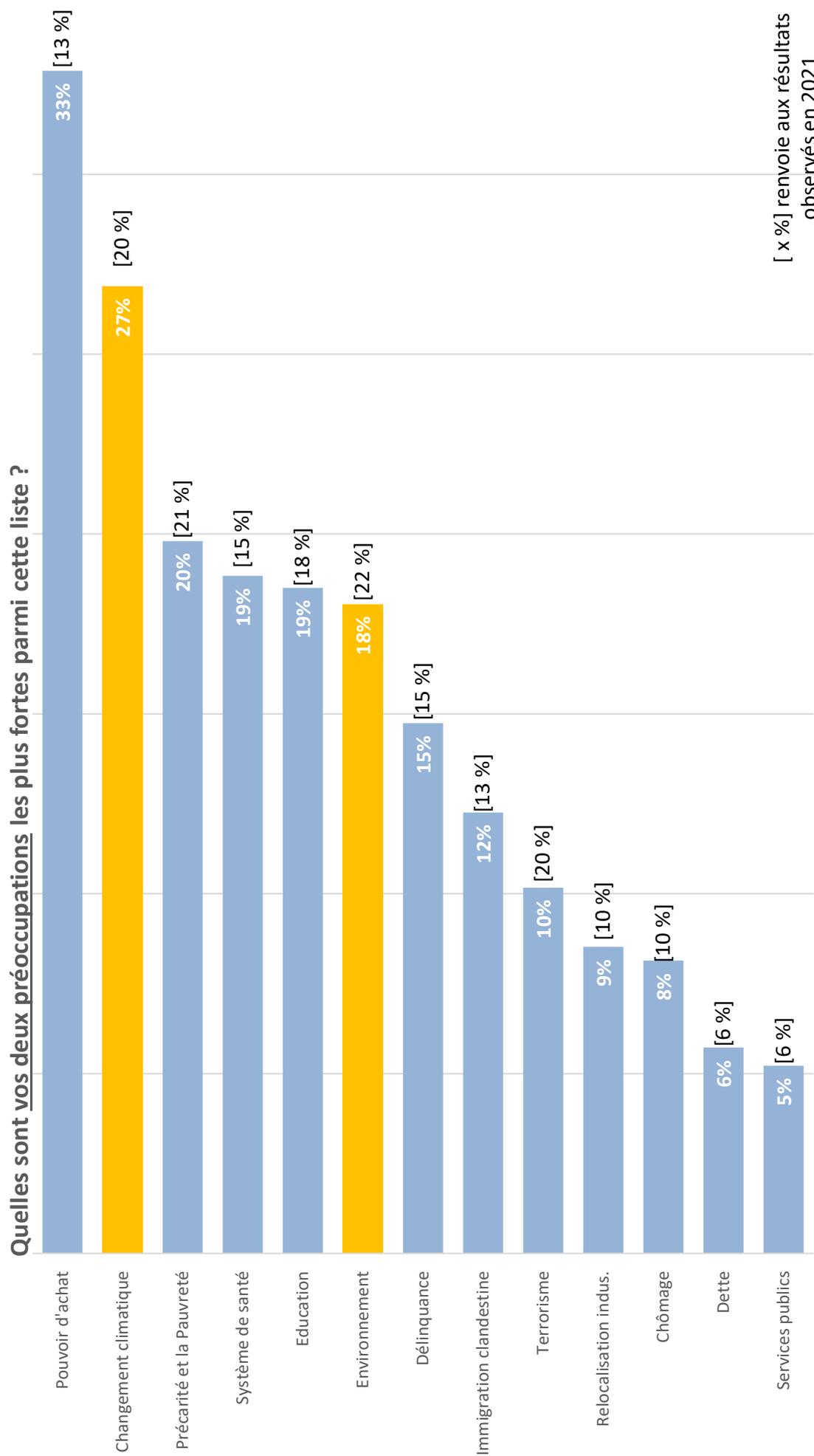
L'action mettra l'accent sur la mise en place des paiements pour services environnementaux rémunérant les producteurs pour la mise en place de mesures de protection d'intérêt général telles que la protection des zones humides, la sur-inondation temporaire de prairie sur les zones d'expansion des cours d'eau, etc.

C'est tout l'enjeu de ce Plan de mobilisation collective pour la protection, la résistance et l'adaptation de la région Île-de-France face à ce défi de premier rang dont les moyens seront portés à 1 milliard d'euros d'ici 2030.

ANNEXES

Préoccupations des Franciliens

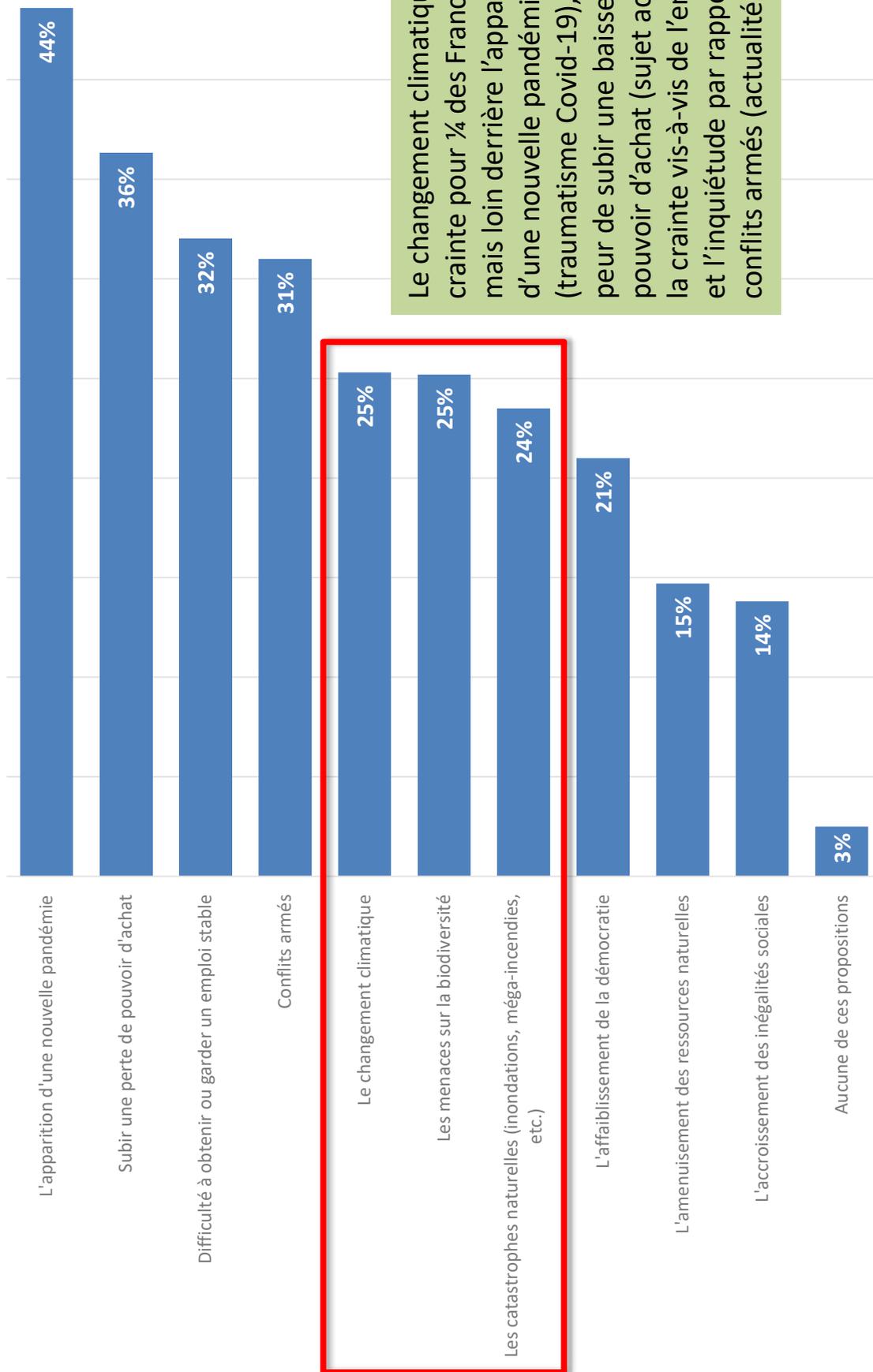
Après le pouvoir d'achat, le changement climatique 2^e préoccupation



Place du changement climatique dans les préoccupations des Franciliens



Quelles sont vos plus grosses craintes ? *



Le changement climatique, une crainte pour 1/4 des Franciliens mais loin derrière l'apparition d'une nouvelle pandémie (traumatisme Covid-19), la peur de subir une baisse du pouvoir d'achat (sujet actuel), la crainte vis-à-vis de l'emploi et l'inquiétude par rapport aux conflits armés (actualités)

* Craintes exprimées comme étant l'une des 3 les plus redoutées parmi la listes des 11 proposées





Hugues - Marie Duclos



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél.: 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

-  **RegionIleDeFrance**
-  **iledefrance**
-  **iledefrance**